

Charleroi, le 5 décembre 2002

**Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration**  
**du 24 octobre 2002 à Amay**

La séance est ouverte à 19h15 sous la présidence de M. Daniel OGER, président. Sont également présents MM. Henri DOUHA, Pierre VAN de VELDE, Philippe LOMBART, André BREDA, Jean-Marie PIRON, Claude BIKADY et Fabrice GROBELNY.

*Se sont excusés* : MM. Jean-François CULOT et Daniel HALLEUX.

Le Président désire que l'on aborde d'abord les « Divers » avant d'en venir au point de discipline faisant l'objet principal de la réunion. Le Conseil n'y voit pas d'objection.

**1. Divers.**

M. OGER souhaite voir M. PIRON organiser de manière impeccable le tournoi du 3 novembre 2002 (interligues) à Charleroi. Il lui demande par ailleurs s'il est disposé à poursuivre avec tout le sérieux requis l'exercice de son mandat comme directeur des tournois de la F.E.F.B.

M. PIRON dit qu'il n'y a pas de problème pour le 3 novembre ; il fait toutefois part de ce qu'il sera très occupé d'ici la fin de l'année ; à la réunion du mois décembre, il fera savoir s'il poursuit.

**2. Discipline - Dénonciation de M. BECQUART à l'encontre de M. Daniel DENOOSE.**

[...]

M. OGER communique qu'après en avoir délibéré, le Conseil de la F.E.F.B. estime qu'un complément d'informations est nécessaire pour juger du bien-fondé ou non de la plainte. Une recherche sera notamment effectuée dans les envois de parties au classement Elo.

La prochaine réunion aura lieu le 14 décembre 2002 à 14h00 à Charleroi et il se pourrait que les deux protagonistes y soient reconvoqués.

En ce qui concerne la demande de subside de M. BECQUART, le Conseil postpose également sa décision en attendant d'y voir plus clair dans le conflit l'opposant à M. DENOOSE.

Celui-ci fait d'ores et déjà savoir qu'il ne pourra être présent le 14 décembre.

La séance est levée vers 22h00.

Fabrice GROBELNY  
secrétaire